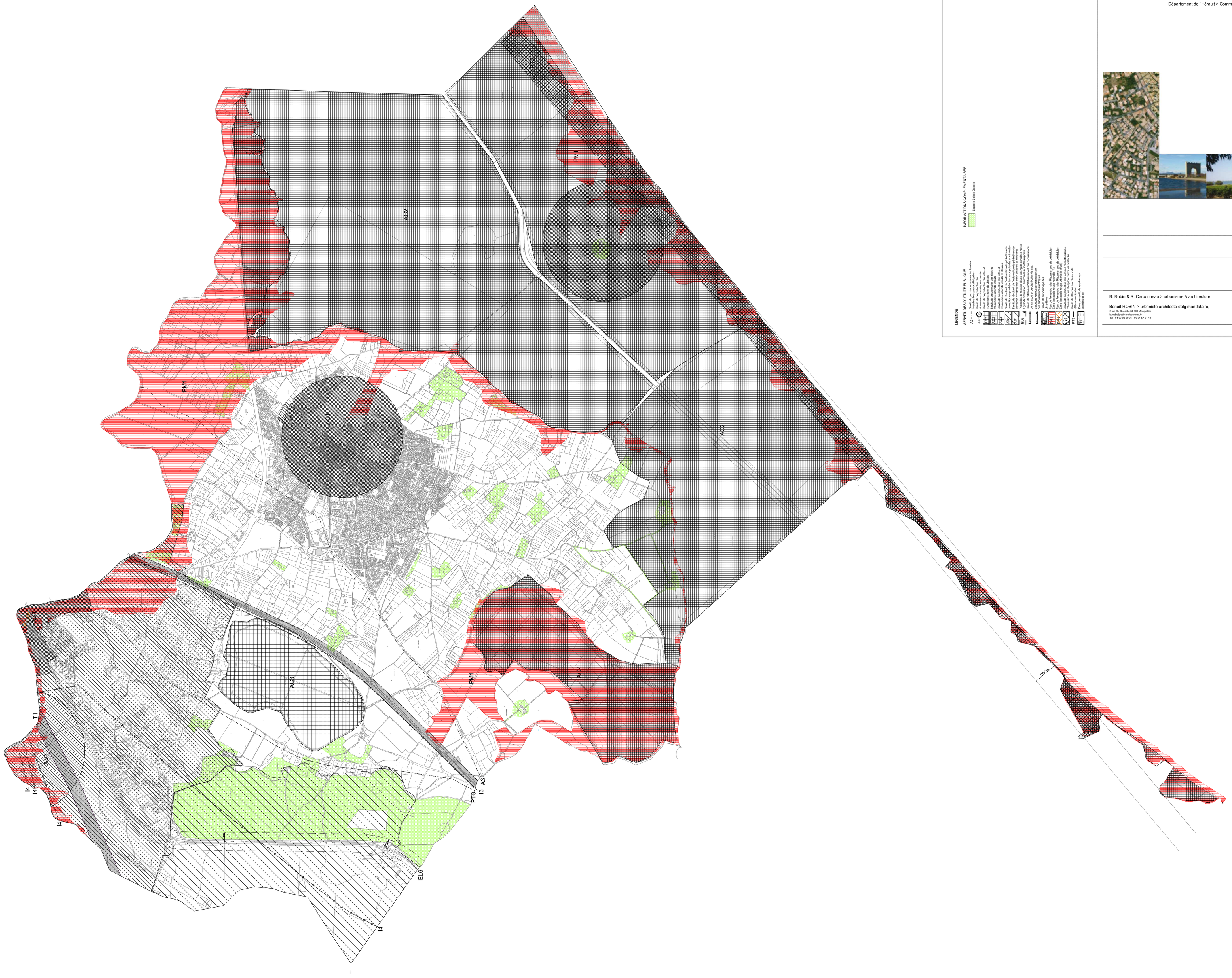

LEGENDE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- A3 — Servitude pouvant concerner les terrains situés à proximité des voies ferrées
- AC1 — Servitude de protection des monuments historiques
- AC2 — Servitude de protection des sites et monuments naturels
- AC3 — Servitude de protection des abords des monuments historiques
- PM1 — Servitude de protection des risques de nature minière
- PM2 — Servitude de protection des risques de nature industrielle
- PM3 — Servitude de protection des risques de nature diverse
- AS1 — Servitude relative à l'utilisation de certaines ressources et richesses du sol et du sous-sol
- EL9 — Servitude de passage sur les propriétés riveraines du domaine public maritime
- I1 — Servitude relative à l'installation et à l'exploitation des canalisations électriques
- I3 — Servitude relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique
- I4 — Servitude relative à l'établissement des lignes électriques et téléphoniques
- PT1 — Servitude de protection des centres de réception et de relais télédiffusion
- PT2 — Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les obstacles
- PT3 — Servitudes relatives aux transmissions
- T1 — Zone de servitude relative aux voies ferrées

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Espaces Boisés Classés

Département de l'Hérault > Commune de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Plan Local d'Urbanisme

Va - PLAN DES SERVITUDES

ech. 1/10 000°

DOCUMENT MIS A JOUR
octobre 2013

B. Robin & R. Carbonneau > urbanisme & architecture

Benoit ROBIN > urbaniste architecte dplg mandataire,
2 rue Du Guesclin 34 000 Montpellier
b.robin@villeneuvebonneau.fr
Tel : 04 67 02 69 91 - 06 61 57 64 43